



Missions :

Assurer la direction dans le cadre des activités périscolaires (matin, midi, soir, mercredis) et extrascolaires.

Connaissances et qualités requises :

- Connaître la législation et la réglementation des accueils de loisirs.
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Favoriser le lien avec les familles et les partenaires.
- Elaborer et mettre en place des projets d'activités variés, novateurs et adaptés.
- Connaissance des différents publics.
- Sens du travail en équipe.
- Capacité d'initiative, créativité, dynamisme, discrétion.

Grade :

- Adjoint d'animation non titulaire

Rémunération et qualification requise:

- **Rémunération :** Rémunération statutaire adjoint d'animation 1^{er} échelon + complément mensuel IAT 200 Euros brut + tickets restaurants
- **Qualification :** **BPJEPS LTP** ou équivalent avec UC de direction.

Temps de travail : Temps complet, 35h annualisés.

Candidatures :

- Poste à pourvoir du lundi 29 août 2022.
- Contrat renouvelable.
- Candidatures à envoyer par mail à mquieu@svdb.fr et à candidatures@svdb.fr
- Pour plus d'informations, veuillez contacter le responsable du secteur Enfance des « Collines », Monsieur GUIEU Michael au 06 29 36 39 24.